

COMMUNIQUE DE PRESSE DU MEDEF NOUVELLE-CALEDONIE suivant la conférence de presse conjointe de la CAFAT, du CHT et de la FHRPS sur **la situation du RUAMM**

Le MEDEF Nouvelle-Calédonie apporte son soutien plein et entier aux demandes exprimées par la CAFAT, le CHT et la FHRPS sur la situation dramatique du RUAMM.

« Le MEDEF-NC a récemment interpellé les élus sur la situation des sous-traitants, fournisseurs et prestataires du secteur de la santé, qui subissent les retards de paiement et très prochainement des défauts de paiement, les plaçant dans une situation critique ».

Mimsy DALY, Présidente du MEDEF-NC.

Le MEDEF-NC se joint ainsi à l'appel dirigé aux élus du congrès de la Nouvelle-Calédonie par les administrateurs CAFAT pour demander le vote d'un OCEAM : Objectif Calédonien d'Assurance Maladie, assorti d'un vrai plan de maîtrise des dépenses de santé ; pour permettre un financement pérenne du système.

RAPPEL : LE CA DE LA CAFAT

La CAFAT est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 22 personnes, nommées pour 3 ans : 11 représentent les syndicats des employés de la Nouvelle-Calédonie et 11 représentent les employeurs et travailleurs indépendants.

Jean-Rémi BURAGLIO est l'actuel vice-président de la CAFAT, mandataire MEDEF-NC.

Siègent également avec voix consultative : un représentant de chaque province au titre de l'Aide médicale, le trésorier payeur général ou son délégué et le directeur et l'agent comptable de la CAFAT. Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie est représenté aux réunions du Conseil d'Administration.

Les fonctions assurées par les administrateurs de la CAFAT sont **bénévoles**. Aucun avantage ni salaire ne leur sont versés.